

*Article 52 du Règlement***MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)**

L'INCENDIE À HAGERSVILLE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je vous ai fait savoir aujourd'hui, que j'avais l'intention de proposer une motion d'ajournement en vertu de l'article 52 du Règlement pour que la Chambre discute d'une affaire importante dont l'étude s'impose d'urgence.

Je vais exposer brièvement les points principaux qui, à notre avis, justifient la demande de débat d'urgence que nous proposons. Les voici.

Tout d'abord, depuis plus d'une semaine 15 millions de pneus brûlent dans la région de Hagersville. Le feu continue de produire des quantités indéterminées de substances hautement toxiques.

Nous voyons également que les conséquences. . .

M. le vice-président: Le député devrait lire la lettre qu'il a envoyée à la présidence. Il ne peut en aucun cas essayer de débattre de la question qui fait l'objet de la demande.

M. Langdon: Merci, monsieur le Président. J'essayais de résumer pour que ce soit un peu plus court.

Laissez-moi continuer à montrer que cette affaire est une urgence.

Mon deuxième point c'est que le fait que l'on ne parvienne pas à éteindre cet incendie entraînera une contamination notable des terres et des eaux de la région, ainsi que la dispersion de cendres contaminées sur les régions avoisinantes.

Les effets à long terme sur les animaux et les végétaux restent inconnus. Il y a certainement de graves inquiétudes, prouvées, pour les eaux souterraines qui servent à alimenter une population relativement importante.

À ce jour, comme je le disais dans ma lettre, le gouvernement n'a pas répondu. . .

M. le vice-président: La présidence ne peut accepter de remarques de cette nature.

Je vais permettre au député de terminer sa déclaration, mais je lui fait remarquer qu'il se lance dans un débat, ce qui n'est pas l'objet de sa demande.

M. Langdon: Je désire simplement faire valoir que les raisons d'un débat d'urgence comprennent la nécessité de discuter du degré de réponse du gouvernement et de la rapidité de cette réponse, vu qu'il s'agit clairement d'une situation urgente.

C'est pour cela que je prétends qu'un débat d'urgence est nécessaire, afin que nous puissions discuter des dangers possibles et des options dont disposent le gouvernement et le public devant une telle situation.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, je vous ai, moi aussi, envoyé une lettre en vertu de l'article 52 du Règlement. Je serai bref.

Comme vous le savez, je suis du nombre des évacués. Au cours de la semaine dernière, je me suis rendu sur le site examiner la situation. J'ai demandé le débat en raison de la gravité de cet accident.

Vous le savez, monsieur le Président, un désastre écologique menace ma circonscription.

Je crois fermement qu'il est nécessaire de tenir un débat d'urgence afin de déterminer quel est le rôle du gouvernement fédéral dans cette affaire. Il importe de déterminer pourquoi le gouvernement fédéral n'a rien fait jusqu'à maintenant et ce qu'il entend faire au sujet de cette catastrophe.

De nombreux comptes rendus erronés ont été faits au sujet de la situation, et non seulement par les médias. On appelle maintenant cet incendie la pire catastrophe écologique à survenir en Amérique du Nord.

Il faut que les Canadiens sachent la vérité. Environnement Canada est-il en mesure de faire face à ce genre de catastrophe? Fait-on tout ce qui peut être fait pour protéger la population, le bétail et l'environnement à Hagersville?

Je pense qu'il est impérieux que le Parlement tienne immédiatement un débat sur la question et mette fin à l'incertitude qui entoure cette catastrophe.

Je viens de faire état du contenu de la lettre que je vous ai envoyée, monsieur le Président. J'espère que vous prendrez une décision en notre faveur.